



## Étude du budget 2018

(Résumé de l'après-midi du 27 novembre 2017)

### COMMISSION DE RÉVISION DES DÉPENSES ET DES SERVICES ET BUDGET 2018

#### **Bilan des travaux de la Commission de révision des dépenses et des services**

Rappel du mandat de la Commission : *Procéder à une révision des coûts et de la performance organisationnelle de l'ensemble de l'organisation municipale et réactualiser l'offre de service à la population avec un objectif financier de dégager une marge de manœuvre financière récurrente de 15 M\$ d'ici 2018.*

*Pour y arriver, la Commission doit se poser les questions suivantes :*

- *La pertinence du service offert*
- *Le niveau de service souhaité*
- *L'optimisation dans la livraison*
  
- Principales priorités d'actions :
  1. Implantation de la gestion par activité
  2. Plan de main d'œuvre
  3. Plan directeur des technologies
  4. Démarches de réactualisation de l'offre de service et d'amélioration continue
  5. Présentation du bilan des Économètres 2017
  6. Mise en place du Bureau de la performance

#### **Bilan des économètres 2017**

- En 2017, les travaux de la Commission de révision des dépenses ont permis de faire des économies de 2,2 M\$.

Économètre 2017  
**Tous les Économètres 2017**  
**2 202 630 \$**



- L'objectif de quinze (15) M\$ a été atteint une année plus rapidement que le potentiel évalué.

Économètre 2017  
**Tous les Économètres depuis 2013**  
**15 358 125 \$**



**Situation financière 2017**

Le surplus net anticipé au 31 décembre 2017 est de 6,5 M\$. Ce surplus représente environ 1 % du budget municipal, soit l'équivalent d'une épargne de 600 \$ sur un budget familial de 60 000 \$.

Le surplus s'explique entre autres par :

- L'excédent des droits de mutation : 1,9 M\$
- Les revenus de placements : 2 M\$
- Les économies de marché : 1,2 M\$
- Service de dette : 2,1 M\$

Contrairement aux autres paliers de gouvernement, les municipalités ne peuvent faire de déficit.

## **Faits saillants du budget 2018**

L'administration a préparé le budget 2018 selon le souhait du conseil municipal, soit :

- la hausse du compte de taxes à 1,9 %;
- le maintien de la taxe dédiée de 1 %;
  
- Budget équilibré de 599,8 M\$.
  - La Ville prévoit limiter la hausse de ses dépenses à 22 065 \$ ou 3,8 % en 2018.
  - Cette hausse des dépenses s'explique par :
    - L'an dernier, la Ville avait fait un ajustement important, mais ponctuel aux dépenses reliées au service de dette afin de refléter l'impact de la nouvelle planification des travaux.
    - La réduction des dépenses reliées aux travaux de la Commission de révisions et des dépenses et des services était inférieure à l'année dernière considérant qu'après 4 ans, il devient de plus en plus difficile de réaliser des économies au même rythme que les années précédentes.
    - L'ajout de nouveaux revenus au cadre financier permet pour 2018 de bonifier le niveau de services comme la mise en valeur des forêts urbaines, la revitalisation et l'animation du centre-ville, ainsi que les anciens centres-villes, etc.
  
  - Parmi les dépenses 2018 proposées, il y a certains ajustements budgétaires notamment :
    - Des contrats de soufflage sur appel pour atteindre le niveau de service proposé et répondre aux besoins des citoyens lors du déneigement.
    - Une campagne de visibilité municipale pour positionner Gatineau et développer un sentiment de fierté citoyenne et d'appartenance.
    - Des actions du PGMR 2016-2020.
    - Mise en valeur des forêts urbaines.
  
- La proposition de bonifications de services (thermomètre) pour 2018 représente une somme de 1 682 000 \$ dans laquelle on retrouve :
  - Le Fonds d'animation du centre-ville : 250 000 \$;
  - Le Fonds d'animation des anciens centres-villes : 250 000\$;
  - Le soutien supplémentaire à la revitalisation des anciens centres-villes : 250 000 \$;
  - Le financement pour l'ajout de nouveaux jeux d'eau : 300 000 \$;
  - L'allongement de la saison d'ouverture des piscines extérieures : 100 000 \$;
  - Le programme de compost gratuit : 25 000 \$;
  - Le programme de subvention pour les couches lavables : 50 000 \$;
  - L'animation du site de la Ferme Dalton : 65 000 \$;
  - Le marché du Vieux-Aylmer : 25 000 \$;
  - Le sentier culturel : 100 000 \$;
  - La phase II du projet pilote des corridors scolaires : 80 000 \$.
  
- S'ajoutent également des bonifications de services déjà acceptées au conseil :
  - La stratégie événementielle : 150 000 \$;
  - Le programme environnemental du lac Beauchamp : 37 000 \$.
  
- Le service de la dette ne représente plus que 10,5 % du budget.
  - Plus de 60 % du plan d'investissements est payé comptant.
  
- Il faut rappeler la nécessité de diversifier les revenus de la Ville, car les taxes foncières représentent 87,9 % en 2018 (trop grande dépendance aux taxes foncières).

- Droits de mutations immobilières (Loi 122)
  - Cette loi octroie le pouvoir aux municipalités d'imposer des droits de mutation d'un taux plus élevé aux transactions qui excède 500 000 \$ sans excéder 3 %.
  - À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, Gatineau pourrait augmenter graduellement son taux d'imposition aux transactions dont la valeur s'élèverait à plus de 1 M\$.
  - Cette nouvelle mesure n'aurait pratiquement aucun impact sur le secteur résidentiel et permettrait de générer des revenus supplémentaires de l'ordre de 2 M\$.
  
- Tarification 2018
  - Comme le recommande le plan financier à long terme, l'ajustement annuel de la tarification des services selon l'approche graduelle d'indexation permet d'éviter les gels suivis de brusques hausses.
    - Cette orientation représente une somme d'environ 150 000 \$ par année.
  - Exemple de tarifs qui pourraient être indexés :
    - Permis de construction
    - Location d'arénas
    - Location de plateaux et salles
  - Exemple de tarifs qui n'augmenteraient pas en 2018 :
    - Camps de jour
    - Carte Accès Gatineau
    - Parcomètres
    - Écocentre
  
- Tarification des stationnements
  - Le 12 septembre dernier, le comité plénier a mandaté la Section stationnement de revoir les tarifs de stationnements municipaux afin que ceux-ci soient équivalents aux tarifs de stationnements détenus par l'entreprise privée, et ce, pour l'étude du budget 2018.
  - Le fait de tarifier les stationnements sur rue et hors rue permet de :
    - favoriser le transport en commun;
    - réduire l'usage de l'automobile;
    - favoriser les changements de comportement;
    - régler des problématiques locales.
  - L'ajustement de la tarification pour le stationnement sur rue et hors rue pourrait être de l'ordre de 15 %.
  - Cet ajustement de la tarification des stationnements aurait un impact de l'ordre de 90 000 \$ sur le budget 2018.
  - Puisque l'adoption du budget se fera en décembre, la date de renouvellement de permis de stationnement pour la clientèle externe sera repoussée au 1<sup>er</sup> mars (au lieu du 1<sup>er</sup> janvier).
    - Un avis d'information sera envoyé à la clientèle externe.

***Toutes les décisions sur le budget seront prises le jeudi 30 novembre.  
Toutes les recommandations seront officiellement approuvées  
lors de l'adoption du budget 2018 le 18 décembre 2017.***